

450PPM

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros
Siège social : 105 rue de l'Escalette, 59420 MOUVAUX
879 821 932 RCS Lille Métropole
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 29 décembre,

Monsieur Valentin PRZYLUSKI, demeurant 105 rue de l'Escalette, 59420 Mouvaux, associé unique de la Société, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 105 rue de l'Escalette, 59420 Mouvaux au 10 rue du Chemin de Fer, 59100 ROUBAIX, et ce à compter du 1^{er} janvier 2026.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la première décision, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société de la manière suivante :

« Article 4 – Siège social :

«

« Le siège social est fixé :

«

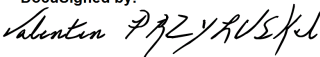
« 10 rue du Chemin de Fer, 59100 ROUBAIX.

La suite de l'article 4 demeure inchangée.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

DocuSigned by:

B8E7516C9B004FA...

Monsieur Valentin PRZYLUSKI,
Associé unique